



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille seize, le 25 avril à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 19 avril 2016 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme JEANNE, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. DELIPERI, M. LUCIANI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, Conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme RUGGERI-ZANETTACCI	à	M. VOGLIMACCI
Mme BIANCAMARIA	à	M. SBRAGGIA
M. CAU	à	Mme FELICIAGGI
Mme BERNARD	à	Mme SICHI
Mme SANTONI-BRUNELLI	à	M. le maire
M. CIABRINI	à	M. BASTELICA

Etaient absents :

Mme ZUCCARELLI, M. CHAREYRE, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	35
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. DELIPERI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 25 avril 2016

Délibération N°2016/122

Financement de voyages scolaires- Année scolaire 2015/2016

M. le maire expose à l'assemblée :

Chaque année, des écoles de la ville organisent des voyages éducatifs liés aux activités pédagogiques et aux programmes scolaires. La commune participe au financement de ces projets afin de permettre, en priorité, la diminution de la participation des familles.

Pour l'année scolaire 2015-2016, la Commission Départementale chargée des voyages scolaires, réunie à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Corse du Sud, le 4 décembre 2015, a retenu initialement quatre dossiers. Suite à l'annulation d'un voyage, le montant total de la part ville est individualisé conformément à la liste ci-dessous.

ECOLES	DESTINATION	DATES	MONTANT TOTAL	PART VILLE
Notre Dame de l'Assomption CM2/28 élèves	GALERIA	18 au 21 avril 2015	18 943 €	1 000 €
Résidence des Iles Elémentaire 23 élèves	PORTO VECCHIO	6 au 10 juin 2016	8 427 €	2 810 €
Saint Jean 1 Elémentaire CM1 CM2/ 32 élèves	SAVAGHJU	18 au 22 avril 2016	3 200 €	1 116 €
TOTAL			30 570 €	4 926 €

Considérant que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2016, Chap. 65, Art. 6574, Fonction 255.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'adopter l'individualisation des aides mentionnées conformément au tableau ci-dessus, dans le cadre des voyages organisés pour l'année scolaire 2015-2016.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de Mme Rose-Marie OTTAVY-SARROLA, adjointe déléguée
Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 22 avril 2016,

ADOpte
A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

L'individualisation des aides mentionnées conformément au tableau ci-dessus, dans le cadre des voyages organisés pour l'année scolaire 2015-2016.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE



Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20160425-2016_122-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/04/2016

Publication : 29/04/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

